

Comité syndical du 26 octobre 2021

[DL2021_10/04](#)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CRÉATIONS DE POSTES

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **18 octobre 2021**, s'est réuni, salle de l'Hémicycle du Conseil Départemental à Agen, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **mardi 26 octobre 2021 à 10h00**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Michel VERGNÉ (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES : Jean-Louis COUREAU (1).

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, GARGOWITSCH, GONZATO-ROQUES, LAURENT et PRELLON, MM. BOUSQUIER, COLLADO, DERC, DUFOURG, GIRARDI, LAVILLE, LORENZELLI, MASSET, MOLIERAC, PIN, PONTTHOREAU, ROSIER, ROSO, VERDELET, VERGNÉ (21)

Représentés : Mme ARMELLINI PAR Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. BILIRIT par M. COLLADO, Mme BONNEAU par M. VERDELET, M. BORDERIE par M. LAVILLE, M. CAMANI par M. DERC, M. CAMINADE par M. ROSO, M. COUREAU par M. PONTTHOREAU, M. DE COLOMBEL par M. LORENZELLI, M. KLEIBER par Mme GARGOWITSCH, M. LERDU par M. VERGNÉ, M. SEGALA par MOLIERAC, M. SOUBIRON par M. BOUSQUIER, Mme TONIN par M. MASSET (13).

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Emilien ROSO

Nombre de délégués présents : 21

Représentés : 13

TOTAL : 34

[DL2021_10/04](#)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CRÉATIONS DE POSTES

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Comité syndical en date du 21 juin 2021,

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel du 04 octobre 2021,

Considérant les délibérations DL2021_10/02 et DL2021_10/03

Le Président propose à l'assemblée :

- Les créations de postes suivantes :
 - 1 poste d'Attaché territorial,
 - 1 poste d'Attaché Principal,
 - 2 postes d'Ingénieur territorial,
 - 1 poste de technicien territorial.

1. La modification statutaire du tableau des emplois adopté lors du comité syndical du 21 juin 2021 ci-dessous :

Cadres / Emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus		Durée hebdomadaire de service
			titulaires	contractuels	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché principal	A	1	1	0	T.C
Attaché territorial	A	4	0	4	T.C.
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	T.C
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	0	T.C
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2	1	0	T.C
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	T.C.
Adjoint administratif	C	2	1	0	T.C.
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		12	6	4	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	2	2	0	T.C.
Ingénieur territorial	A	2	0	2	T.C.
Technicien territorial	B	1	1	0	T.C
Agent de maîtrise principal	B	3	3	0	T.C.
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	2	0	T.C.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	2	0	T.C.
Adjoint technique	C	1	1	0	T.C.
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		14	11	2	
TOTAL GENERAL		26	17	6	

- d'adopter le tableau des emplois suivant :

Cadres / Emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus		Durée hebdomadaire de service
			titulaires	contractuels	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché principal	A	2	1	0	T.C
Attaché territorial	A	5	0	4	T.C.
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	T.C
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	0	T.C
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	0	T.C
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	T.C.
Adjoint administratif	C	2	0	0	T.C.
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		14	6	4	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	2	2	0	T.C.
Ingénieur territorial	A	4	0	2	T.C.
Technicien territorial	B	2	1	0	T.C
Agent de maîtrise principal	B	2	2	0	T.C.
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	3	0	T.C.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	1	0	T.C.
Adjoint technique	C	1	1	0	T.C.
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		16	10	2	
TOTAL GENERAL		30	16	6	

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.

Résultats des votes

Suffrages exprimés : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Damazan, le 26 octobre 2021

Le Président,
Michel MASSET

Publication / Affichage
Le 26 octobre 2021